

SOMMAIRE

Nouvelles de l'Acanor :	2
Réunion du bureau.....	2
Réunion du Conseil d'Administration	2
Le GT DD & éco-conception Acanor	2
Le nouveau positionnement de l'Acanor	3
Participation dans les groupes de travail et évènements	3
Autres activités extérieures	3
Conférence IFAN	3
Assemblée Générale IFAN	3
Réunions des WG IFAN	4
Activités à venir :	4
Prochaine Assemblée Générale.....	4
Réunion du GT DD & éco-conception Acanor.....	4
Conférence éco-conception	4
Présentation de nos adhérents : Bureau Veritas CODDE et EcoMundo	5
Activités.....	5
Importance des référentiels réglementaires et normatifs	5
Normalisation & Réglementation :	6
ISO 50001 & ses extensions	6
Directive EE 2012/27/UE et transposition	6
Les grandes orientations de la normalisation électrique	7
Les opportunités d'action de la normalisation mécanique	7
Enseignement de la normalisation :	8
Le groupe EaS.....	8
Importance de créer une structure nationale	9

Nouvelles de l'Acanor :

Réunion du bureau

Une réunion du Bureau Acanor a eu lieu le 27 septembre dans les locaux de notre adhérent SB-lum avec son gérant Bernard SIFFERMANN, Vice-Président de l'Acanor.

La réunion a permis d'améliorer l'organisation opérationnelle de l'Acanor sur les aspects suivants :

- Gestion et maintenance du fichier des adhérents
- Appel au paiement des cotisations
- Acanor Infos
- Préparation du Conseil d'Administration du 11 octobre

Réunion du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de l'Acanor s'est réuni le vendredi 11 octobre à la CCI de Mulhouse.

Le GT DD & éco-conception Acanor

Contexte général :

- Missions du GT en adéquation avec le nombre important de parties prenantes pas encore sensibilisées.
- Mission du GT cohérente avec le nouveau positionnement de l'Acanor, voir article ci-dessous et nouvelle plaquette disponible sur le site de l'Acanor.

Travaux et/ou programme existants :

- Cahier technique à terminer. Rappel de son objectif, le but de ce cahier est :
 - de faciliter l'accès au panorama des référentiels (réglementations, normes,...) applicables au Développement Durable.
 - d'aider les Petites et Moyennes Organisations (PMO) à intégrer le développement durable dans leur stratégie au plus haut niveau afin de créer de la valeur, et donc d'accroître leur avantage concurrentiel.
 - de souligner l'importance du choix des indicateurs et des instruments de mesure du développement durable
- PPT sur aspects stratégiques : à terminer mais bien avancé pour action de lobbying.
- Cas des marchés publics : programme établi.
- Divers cartographies DD & écoconception existantes mais à remettre à jour selon l'évolution des référentiels + cartographie des labels avec systèmes des poupées russes (du composant au bâtiment).

Evolution possible du programme de travail :

- Synergie avec actions d'Energivie
- Développement de partenaires et participations à des événements du style de celle prévue chez Socomec
- Sensibilisation aux contraintes réglementaires
- Sensibilisation aux besoins d'assistance experte et de formation
- Synergie possible avec actions Acanor en termes d'enseignement de la normalisation

Le nouveau positionnement de l'Acanor

L'Acanor accompagne ses partenaires dans la compréhension des outils normatifs et réglementaires ainsi que pour l'implication dans les processus de création et de maintenance des référentiels.

La démarche de l'Acanor offre un cadre d'échange à travers des groupes de réflexion et d'action, de journées d'information, de mise à disposition d'un réseau de compétences et de documents techniques.

Le sujet de l'éco-conception illustre ce **nouveau positionnement de l'Acanor** par la création d'activités pertinentes :

- Animation d'un groupe de travail développement durable & éco-conception
- Organisation d'une conférence le 22 novembre dédiée à l'éco-conception
- Création d'un cahier technique

Participation dans les groupes de travail et évènements

Plusieurs de nos membres Acanor participent aux travaux du **Pôle Alsace EnergiVie** à travers le groupe de travail INGENIERIE NORMATIVE.

Ce dernier est constitué de trois groupes opérationnels :

1. Traditionnalité et innovation : développer un appui aux membres pour favoriser l'innovation en maîtrisant les risques.
2. Participation à l'élaboration de la future norme européenne sur le bâtiment efficace en énergie NZEB (Nearly Zero Energy Building).
3. Expérimenter à l'échelle du Rhin Supérieur un scénario de labellisation de l'efficacité énergétique en collaboration entre Passivhaus, Minergie et Effinergie

Autres activités extérieures

Conférence IFAN

La 14^{ème} conférence internationale IFAN a eu lieu les 15 & 16 octobre 2013 à Londres.

Elle s'est déroulée en 4 sessions :

1. Etre impliqué dans la normalisation
2. Enjeux légaux face à la normalisation et informations sur les normes pour les marchés mondiaux
3. Normes, innovation & technologie
4. Elaboration des normes interactives, contribution PME/expériences utilisateurs pour le processus d'amendement des normes

Le programme détaillé est disponible sur le site de l'IFAN : [lien](#)

Des informations supplémentaires vous seront communiquées dans notre prochain numéro.

Assemblée Générale IFAN

La 40^{ème} Assemblée Générale des membres de l'IFAN, qui est aussi une opportunité pour l'accueil de nouveaux membres, s'est déroulée à la suite de la conférence internationale, le 17 octobre 2013 à Londres.

Réunions des WG IFAN

Elles se sont déroulées en parallèle des évènements précédents, les « Working Groups meetings » de l'IFAN du 14 au 18 octobre 2013 à Londres.

Activités à venir :

Prochaine Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale de l'Acanor se tiendra **le jeudi 7 novembre de 14h00 à 17h30** au Château Kiener, 24 rue de Verdun à Colmar dans les locaux d'Alsace International. Merci de confirmer votre participation par e-mail à laurent.oberle@acantor.org au plus tard le 5 novembre.

Le matin se déroulera la conférence : *Mesure, contrôle et pilotage des bâtiments publics et tertiaires*, du pôle Alsace Energivie, également partenaire de l'Acanor. Les membres de l'Acanor désirant aussi participer à la conférence sont priés de s'inscrire sur le site du pôle Energivie : <http://www.pole.energivie.eu/fr/agenda>

Réunion du GT DD & éco-conception Acanor

Les GT Acanor Développement Durable et éco-conception se rassemblerons durant la matinée du 22 novembre 2013 chez Socomec à Benfeld.

Conférence éco-conception

L'Acanor organise une conférence sur l'**éco-conception** l'après-midi du 22 novembre 2013 chez Socomec, à Benfeld.

Le programme est le suivant :

- 14h00 Introduction au séminaire**
Ronan SEBILO (CCI Alsace) Gilbert MOUNIER (MFQ Alsace)
- 14h10 RSE, DD : l'éco-responsabilité à l'éco-conception**
Alain GAMBA (SOCOMECEC)
- 14h20 Panorama des référentiels, importance des indicateurs**
Gérald LEFEBVRE (ACANOR/ECO6S)
- 15h00 Bases, méthodes, outils**
Arnaud LANFRANCONI (CODDE Veritas)
- 15h30 Débat**
- 15h45 Substances**
Pierre GARÇON et Fangcun ZHOU (EcoMundo)
- 16h15 Eco-conception & systèmes de management**
Nicolas ZEHNDER et Laurent OBERLÉ (SOCOMECEC)
- 16h45 Débat**
- 17h00 Conclusions & Pot de l'amitié**



C O D D E



Demande de participation **avant le 20 novembre 2013** (limité à 55 places) : [lien](#)

Présentation de nos adhérents : Bureau Veritas CODDE et EcoMundo

Activités



CODDE

Bureau Veritas CODDE, pionnier de l'ACV et de l'écoconception, a pour mission d'accompagner les fabricants et distributeurs de tous horizons, dans la mise en œuvre de processus de conception durable. Initialement concentrées autour des industries électriques et électroniques, leurs activités se sont rapidement étendues aux secteurs du transport, de l'aéronautique et de la mécanique, mais aussi du bâtiment, du textile, de l'agroalimentaire et de la grande distribution. Bureau Veritas CODDE poursuit également son développement à l'international pour proposer des outils et services en adéquation avec les évolutions réglementaires et normatives.



La protection de la santé humaine et de l'environnement est au cœur des deux missions d'EcoMundo :

- Offrir une expertise à la fois technique et scientifique aux industriels impactés par la complexe réglementation chimique européenne : REACH, RoHS, CLP/GHS, FDS, Biocides, etc.
- Développer des solutions innovantes d'éco-conception industrielle, qui permettent de concevoir des produits en choisissant des technologies

Pour répondre à ses derniers, EcoMundo propose 3 services innovants : l'expertise de la réglementation technique, l'édition de logiciels et l'intégration de l'éco-conception dans l'industrie.

Importance des référentiels réglementaires et normatifs

Au cœur des activités de ces sociétés, la maîtrise des sujets réglementaires et normatifs est indispensable pour le bon fonctionnement de la profession.

L'activité de conseil spécialisée dans la conformité avec les réglementations chimiques d'EcoMundo demande, en plus de la connaissance des textes en question, une expertise sur toutes les étapes du processus de mise en conformité.

La mise en œuvre de processus de conception durable proposée par Bureau Veritas CODDE est mise en valeur par l'utilisation de différents référentiels normatifs. Ces derniers présentent les exigences en termes d'analyse du cycle de vie, d'éco-conception, de communication et de déclarations environnementales.

L'utilisation de ces référentiels ayant une dimension internationale permet à EcoMundo et Bureau Veritas CODDE de proposer leurs solutions à travers plusieurs continents. Ainsi, leurs activités sont fondées sur des pratiques évoluées et conçues dans un souci d'interopérabilité.

Normalisation & Réglementation :

ISO 50001 & ses extensions



Destinée à toutes les organisations (entreprises tertiaires et industrielles, collectivités, etc.), la norme internationale **ISO 50001 – Système de management de l'énergie (SMÉ)** a pour objectif d'accompagner le développement d'une gestion méthodique de l'énergie pour améliorer de manière continue la performance énergétique.

L'ISO 50001 n'établit pas d'exigences absolues en matière de performance énergétique au-delà des engagements de la politique énergétique que l'organisme s'est fixé et de son obligation de respect des exigences légales et autres exigences.

Des normes additionnelles à l'ISO 50001 sont en projet au comité technique ISO/TC242 afin d'encadrer la mise en œuvre et l'évaluation des systèmes de management. Parmi ces dernières, les normes suivantes sont les plus avancées :

- ISO 50002 : Audits énergétiques
- ISO 50003 : Exigences pour les membres fournissant un audit et une certification des systèmes de management de l'énergie
- ISO 50004 : Lignes directrices pour la mise en œuvre, la maintenance et l'amélioration d'un système de management de l'énergie
- ISO 50005 : Mise en œuvre modulaire de l'ISO 50001
- ISO 50006 : Baseline et indicateurs énergétiques de performance énergétique - Principes généraux et lignes directrices
- ISO 50015 : Mesurage et vérification de la performance énergétique organisationnelle - Principes généraux et lignes directrices

Les normes liées aux systèmes de management de l'énergie (ISO / TC242) sont suivies en France par le **COS Afnor « Utilisation rationnelle de l'énergie »**. Ce dernier traite également l'ensemble des activités transverses de la chaîne énergétique, visant à maîtriser les consommations d'énergie en optimisant l'efficacité énergétique des organismes, produits, et procédés.

Directive EE 2012/27/UE et transposition

La **directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique** a été publiée au Journal officiel de l'UE le 14 novembre 2012. Cette dernière abroge les directives 2004/8/CE « Cogénération » et 2006/32/CE « Efficacité énergétique dans les utilisations finales et services énergétiques ».

Ses objectifs principaux sont d'accroître de 20% l'efficacité énergétique d'ici à 2020 en Europe, de préparer la voie pour de nouvelles améliorations et de surmonter les obstacles du marché pour améliorer l'approvisionnement et l'utilisation de l'énergie.

Elle fixe des exigences aux Etats membres de l'UE en terme de :

- Rénovation des bâtiments publics et privés
- Création de mécanisme d'obligation d'efficacité énergétique
- Audits énergétiques des entreprises et mise en place de l'ISO 50001 ou ISO 14001
- Comptage intelligent
- Accès aux données de facturation de l'énergie
- Services énergétiques

Au niveau français, la transposition est déjà engagée à travers le **projet de loi 775**. Les Etats membres ont jusqu'au 5 juin 2014 pour se conformer à cette directive.

Les grandes orientations de la normalisation électrique

L'évolution de la normalisation électrique tend vers toujours plus d'interaction, plus de systèmes, plus de régionalisme, plus de politique qui rend la tâche des parties prenantes de plus en plus délicate notamment dans une phase de difficultés économiques.

Il devient donc essentiel de savoir anticiper, hiérarchiser, prioriser pour mieux orienter et prendre les positions les plus stratégiques. Le besoin se ressent pour les parties prenantes de savoir organiser une coordination au bon niveau pour permettre l'identification et la prise en compte de divergences potentielles.

Parmi les thèmes en fort développement, smart cities, changement climatique, silver économie, cybersécurité et protection des données privées, sécurité de fonctionnement, transition énergétique, gestion des déchets et économie circulaire concernent très largement l'électrotechnologie, qui est et sera présente dans tous les circuits de puissance (gestion des flux) et les circuits de contrôles et de pilotage de demain. Ces thèmes sont autant d'opportunités de croissance pour la filière électrotechnologie que les acteurs industriels (au sens large) français doivent saisir.

Source : ute

Les opportunités d'action de la normalisation mécanique

Danielle Koplewicz, Directeur Technique de l'UNM, évoque les différentes opportunités d'actions en normalisation internationale :

- Etre présent dans les instances internationales sous forme d'une délégation française
 - se faire connaître, et ainsi être crédible lorsqu'on souhaite intervenir,
 - veiller, alerter voire anticiper les évolutions.
- L'influence française passe par la soumission au comité de propositions techniques :
 - Exprimer des attentes précises, permettant de nourrir un débat avec les confrères du comité, et ainsi d'être reconnus par eux.
 - Permettre d'organiser les réunions, leurs ordres du jour, de piloter les débats et ainsi d'être proactif dans la recherche du consensus
 - Orienter la stratégie et les enjeux du domaine en prenant la responsabilité de la gouvernance d'un comité technique.
 - Gérer le programme de travail du comité, donc de favoriser ou non l'inscription de sujets.



De nombreux exemples illustrant ces possibilités d'actions en normalisation internationales ont été donnés : la délégation française lors de la relance de l'ISO/TC 11 sur les équipements sous pression a pu s'opposer à une proposition américaine de développer une norme ISO comportant une seule exigence renvoyant vers une norme ASME ; l'animation d'un groupe de travail de l'ISO/TC 115 sur les émissions fugitives des robinets a permis la publication de normes ISO fortement influencées par les résultats d'un programme d'essais de qualification des robinets conduit par le Cetim.

En conclusion, une influence française efficace à l'international a quelques prérequis. Outre la maîtrise de la langue anglaise, il est indispensable de s'appuyer sur une commission française active et représentative, d'y définir une ligne de conduite cohérente avec les orientations du domaine et d'y élaborer des consensus nationaux solides, de garantir la crédibilité des positions en s'appuyant sur des travaux techniques reconnus, d'avoir une continuité de représentation dans le temps, de maîtriser les règles de normalisation en s'appuyant sur un secrétariat professionnel, et enfin de connaître ses collègues pour organiser le lobby (associations européennes, organismes de normalisation, pouvoirs publics, filiales étrangères, ...).

Source : *unm.fr*

Enseignement de la normalisation :

Le groupe EaS

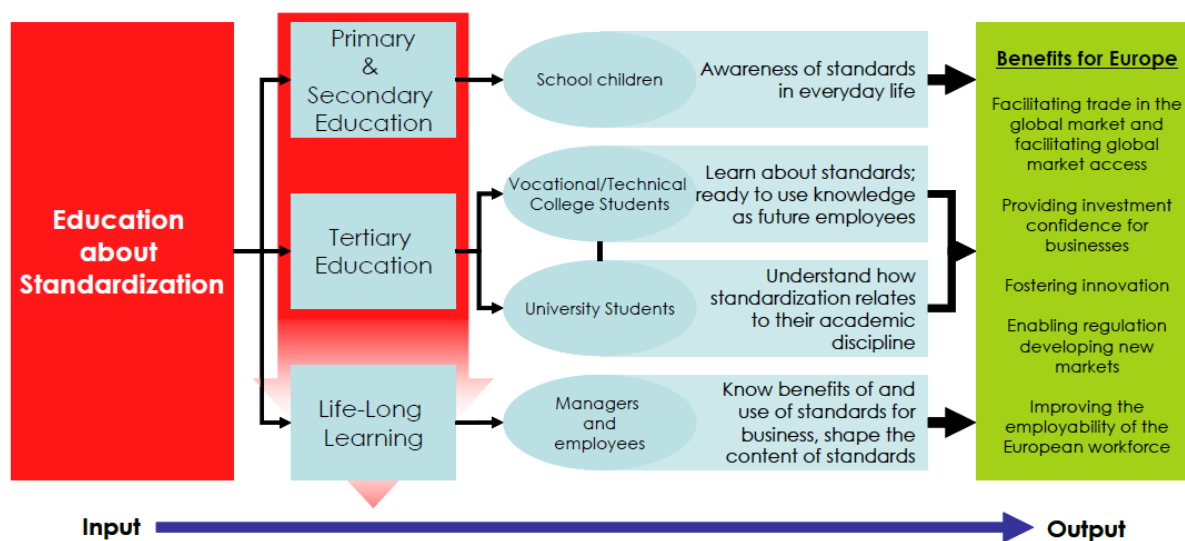
Le JWG – EaS (Joint Working Group – Education about Standardisation), comité mixte CEN et CENELEC, est présidé par Laurent Oberlé , président de l'Acanor et Responsable Groupe en Normalisation & Influence de Socomec.

Nos membres Ecodime et Afnor sont également participant à ce groupe de travail. L'objectif est de favoriser les meilleures pratiques en enseignement et en formation à la normalisation en Europe.

À cette fin, le JWG EaS vise à :

- Créer un réseau de membres nationaux s'intéressant à l'enseignement de la normalisation.
- Fournir une politique concertée sur l'enseignement de la normalisation dans le but de maximiser les avantages entre les organismes nationaux de normalisation en Europe et à l'étranger.
- Rassembler les meilleures pratiques pour convaincre les gouvernements, les universités, les entreprises, ... de la valeur de l'enseignement de la normalisation et proposer des mesures appropriées.
- Établir et maintenir des contacts appropriés avec les autres activités liées à l'éducation au sujet des normes, par exemple l'Académie européenne de normalisation (EURAS) et la coopération internationale pour l'enseignement de la normalisation (ICES).
- Mettre en place un référentiel d'outils et de matériaux en matière d'éducation sur les normes et la normalisation.

La figure ci-dessous indique de quelle manière l’enseignement à la normalisation peut être bénéfique pour l’Europe :



Pour plus de renseignements sur la stratégie d’implémentation de l’éducation à la normalisation, vous pouvez consulter le **Masterplan on Education about Standardization** sur le site du CEN : [lien](#)

Importance de créer une structure nationale

Afin de préparer et responsabiliser au mieux les professionnels d’aujourd’hui et de demain, il est nécessaire de créer une structure nationale liée à l’enseignement et à la formation de la normalisation regroupant :

- Le monde académique (y compris le monde universitaire, les écoles d’ingénieurs,...)
- Les organismes de normalisation français : l’Afnor, l’Acanor, ...
- Les entreprises via les syndicats et fédérations professionnels

Cette structure pourra s’appuyer sur des actions importantes déjà réalisées par l’Afnor sous l’égide de Jean-Pierre Colignon, Inspecteur Général de l’éducation nationale, chargé de l’enseignement de la normalisation.

N.B. : Les informations juridiques, financières ou fiscales sont données sans aucune garanti expresse ou implicite et ce bulletin ne peut dispenser, dans bien des cas, la consultation d’un professionnel, notamment du droit. En conséquence, ACANOR ne peut être tenue pour responsable pour toutes erreurs ou omissions qui résulteraient de l’utilisation des informations mentionnées dans ce bulletin.